

Les Centres communaux d'action sociale (CCAS)

Les Centres communaux d'action sociale accueillent, orientent et accompagnent les personnes en situation de précarité, sans résidence stable et toute personne âgée de 60 ans ou plus. Ils accompagnent les personnes dans leurs démarches (dossiers d'admission en résidences de personnes âgées, dossiers d'aide sociale etc.) et les informent de leurs droits.



Covid-19 : Restons vigilants

Pour ce nouveau confinement, votre collectivité s'adapte. En voici les principales mesures :

- L'accueil du CCAS et du CLIC restent ouvert sur les horaires habituels. Le 1^{er} accueil au CCAS se fait à l'extérieur pour respecter les mesures barrières et limiter le temps d'attente.
- Le centre de confinement pour SDF est maintenu ouvert à l'auberge de jeunesse.
- Le **registre complémentaire pour personnes vulnérables** est toujours actif. Il relève du registre nominatif des publics vulnérables destiné à porter assistance aux personnes âgées et aux personnes

nominateur des publics vulnérables destinée à porter assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées en cas de risques exceptionnels, prévu à l'article L 116-3 du code de l'action sociale et des familles. Le but de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, sur demande du Préfet. Les critères sont élargis (difficultés financières, absence d'hébergement, isolement) et permettent l'inscription des personnes se sentant vulnérables dans le contexte actuel.

Pour cela, **les personnes doivent elles-mêmes confirmer leur demande** d'inscription à ce registre complémentaire.

Contact : 02 98 00 80 80.

Les inscriptions au registre seront valides un an et reconduites après accord de la personne qui sera contactée chaque année.

- > Le **point de distribution alimentaire organisé par La Croix Rouge et le CCAS** de la ville de Brest a rouvert le 30 mars dans les locaux de La Croix rouge, 4 rue du Conquet à Brest. L'accès à l'épicerie est gratuit et ouvert aux habitants des quartiers de Saint Pierre et des Quatre Moulins.

L'inscription se fait par un appel téléphonique au 06 31 10 11 21 par un service social.

Toutefois, les personnes qui ont besoin peuvent prendre un premier rendez-vous elle-même à ce même numéro.

Ouverture les mardis et vendredis matin. Transports en communs possibles : Tram A arrêt Fort Montbarey ou Bus 2 ou 10 arrêt Panier fleuri.

Le CCAS de la ville de Brest

Le CCAS s'adresse à :

- > [toute personne en difficulté, passagère ou durable](#)
- > [toute personne âgée de 60 ans et plus](#)

En lien avec les partenaires qu'ils soient institutionnels (Conseil départemental du Finistère, Direction de la cohésion sociale, Agence régionale de santé, etc.), ou associatifs, le CCAS apporte des réponses adaptées pour favoriser l'insertion des personnes dans tous les domaines de la vie quotidienne : le logement, la santé (l'accès aux soins, le bien-être physique et psychique), la culture etc.



Bon à savoir : un point d'accès public à Internet (PAPI) est à la disposition des personnes dans les locaux du CCAS et ce gratuitement.

Le rôle du CCAS est aussi de coordonner et soutenir les partenaires associatifs et institutionnels du secteur social en :

- > développant des activités d'accompagnement collectif proposées tous les jours. Ces activités, destinées aux personnes suivies par les travailleurs sociaux du CCAS ou par des associations, favorisent l'autonomie et l'insertion sociale. Quelques exemples : activités nautiques, marche active, atelier musique à la Carène, spectacles au Quartz, atelier artistique, atelier cuisine, atelier bricolage, jardinage etc.
- > développant des projets pour mieux accompagner les personnes en grande précarité. Le site internet [« Repères dans la cité »](#) est un exemple de projet. Il recense les structures brestoises intervenant dans le cadre de l'isolement, la précarité et l'exclusion
- > d'animer et de coordonner des dispositifs comme :
 - l'aide alimentaire assurée par une quinzaine d'associations brestoises
 - la billetterie sociale : favorise l'accès aux loisirs culturels et sportifs des publics en difficulté. Près d'une soixantaine d'associations constituent le réseau de diffusion de l'offre auprès de ces publics qui peuvent bénéficier de tarifs préférentiels et d'un accompagnement au Quartz, au théâtre, à Océanopolis, aux cinémas, aux matchs du Stade Brestois, aux concerts de la Carène etc.

Contact

Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Brest

40 rue Jules Ferry
29200 Brest

29200 BREST

☎ 02 98 00 84 00

@ ccas-direction@ccas-brest.fr

Horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

Accès : Bus : ligne 7 arrêt St Pol Roux / Tram : arrêt Octroi

Les CCAS des communes de Brest métropole

Contact

CCAS Mairie de Bohars

1 rue Prosper Salaun
29820 Bohars

☎ 02 98 03 59 63

🌐 <http://www.mairie-bohars.fr/centre-communal-d-action-sociale-c-c-a-s.php>

@ affaires-sociales@mairie-bohars.fr

CCAS Mairie de Gouesnou

1 place des fusillés
29850 Gouesnou

☎ 02 98 37 37 50

🌐 <http://www.gouesnou.bzh/centre-communal-daction-sociale/>

@ social@mairie-gouesnou.fr

CCAS Mairie de Guilers

16 rue Charles de Gaulle
29820 Guilers

☎ 02 98 37 37 05

🌐 <http://www.mairie-guilers.fr/actions-sociales/le-centre-communal-dactions-sociales>

@ ccas@mairie-guilers.fr

CCAS Maison des Solidarités de Guipavas

11 rue amiral Troude
29490 Guipavas

☎ 02 98 32 88 33

🌐 <https://guipavas.bzh/pratique/sante-et-solidarite/ccas-431.html>

@ ccas@mairie-guipavas.fr

CCAS « Ti Skoazell » Mairie du Relecq-Kerhuon

1 place de la Libération
29480 Le Relecq-Kerhuon

☎ 02 98 28 44 96

🌐 <https://www.lerelecqkerhuon.bzh/solidarites/le-centre-communal-daction-sociale-ccas/>

@ ccas@mairie-relecq-kerhuon.fr

CCAS Mairie de Plougastel

1 rue Jean Fournier
29470 Plougastel-Daoulas

☎ 02 98 37 57 52

🌐 <http://www.mairie-plougastel.fr/famille/solidarite/ccas/>

@ ccas@mairie-plougastel.fr

CCAS Mairie de Plouzané

Place de la République

29280 Plouzané



☎ 02 98 31 95 66

🌐 <http://www.ville-plouzane.fr/index.php/fr/services-a-de-proximite/le-ccas>

@ service.ccas@ville-plouzane.fr

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

COMMENTAIRES

Commentez cet article

Nom **(obligatoire)**

Prénom **(obligatoire)**

Courriel **(obligatoire)**

Commentaire **(obligatoire)**

Saisir votre commentaire

✖ EFFACER

✔ ENVOYER

Commentaires (2)

Posté le 13-06-2017 à 11:06 **Christèle**

RÉPONDRE

bonjour,

je me permets de venir vers vous dans le cadre d'une reconversion professionnelle, en effet je viens d'être licenciée pour inaptitude dû à des soucis de santé et je souhaiterais faire du portage de repas à domicile, pouvez-vous me guider?

Bien cordialement

Posté le 13-06-2017 à 11:06 **Brest Métropole**

Bonjour,

Nous vous invitons à consulter les offres d'emploi en ligne de Brest Métropole

(https://www.brest.fr/vos-demarches/emplois-et-stages-a-brest-metropole-ou-a-la-ville-de-brest/consulter-nos-offres-demploi-147.html?no_cache=1) ou de présenter votre candidature

spontanée (<https://www.brest.fr/vos-demarches/emplois-et-stages-a-brest-metropole-ou-a-la-ville-de-brest/candidature-spontanee-a-un-emploi-745.html>)

Cordialement.

Dernière mise à jour le : **11 juin 2021**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30